

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 12 décembre 2018 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Louise Robert

Est absente :

Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens :

Monsieur Antony Courtenay	Monsieur Jacques Suzor
Monsieur Martin Paradis	Madame Véronique Laniel
Madame Zoé Paradis	Monsieur Luc Charette
Monsieur Christopher Charrette	Monsieur Joshua Charrette
Madame Mélanie Corrigan	Monsieur Thomas Lafrenière

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2018-12-362 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-363 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-364 Ratification du contrat de travail du Directeur général

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de ratifier le contrat de travail du Directeur général, Monsieur Yvon Blanchard.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, et la mairesse suppléante, Madame Denise Soucy, à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit contrat de travail.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-365 Signature de l'entente entre le Club LSM et la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant que le Club LSM a reçu une confirmation, en le 10 septembre 2018, d'une aide financière de l'ordre de 94 843.05 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MESS).

Considérant qu'en date du 13 septembre 2018, le MESS a transmis une correspondance au Club LSM dans laquelle il indique que le versement de

l'aide financière est conditionnel à la conclusion d'une entente avec l'organisme municipal concerné permettant l'accès aux sentiers de vélo de montagne à la population et à la réception de celle-ci au MESS.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, à signer, pour et au nom de la municipalité ladite entente avec le Club LSM.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-366 Adoption du rapport d'incendie de novembre 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le rapport d'incendie de novembre 2018 tel que présenté par le directeur du service d'incendie Monsieur Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-367 Paiement de la facture de Construction Lafleur pour les travaux sur le chemin Lac-Vert

Considérant que la municipalité a reçu la recommandation # 3 du Service de génie municipal de la MRCVG indiquant d'appliquer une retenue de 15%, soit un montant total de 106 231.11 \$ sur l'ensemble des travaux réalisés puisque certains travaux ne respectent pas le devis technique et le cahier des charges du soumissionnaire.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de payer Construction Lafleur au montant de 311 656.13 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-368 Entretien hivernal d'une portion de 150 mètres supplémentaire sur le chemin McInnis

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'octroyer un contrat de 500.00 \$ à l'entreprise Paysagiste Bruno Léveillé pour l'entretien d'une portion de 150 mètres sur le chemin McInnis, suite à des vérifications municipales. La situation sera réévaluée ce printemps pour effectuer les travaux nécessaires pour permettre le passage de nos équipements municipal.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-369 Appui de la demande de l'Association des motoneigistes de l'Outaouais - Utilisation d'un sentier durable de motoneige dans le secteur Ryanville

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'appuyer la demande de l'Association des motoneigistes de l'Outaouais au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin d'obtenir l'autorisation pour l'aménagement d'un sentier de motoneige permanent et durable, dans une aire protégée, dans le secteur Ryanville.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-370 Demande de Monsieur Jean-Claude Marchand – Droit de passe Pouliot

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'aviser Monsieur Jean-Claude Marchand, du 381, chemin Lemens, que la municipalité ne donnera pas suite à sa demande de remise en états des lieux du droit de passage Pouliot qui, selon son information aurait été aménagé par la municipalité il y a une vingtaine d'années et qui lui cause

préjudice. La municipalité, suite à des vérifications, n'a aucune preuve que cet aménagement aurait été fait par ses employés.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-371 Paiement de la facture de Blumetrix

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de payer la facture de Blumetrix, au montant de 4 500.00 \$, pour le mandat de surveillance dans le projet de réfection de la station de traitement des eaux usées suite au sinistre de mars 2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-372 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 760 500 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2018

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Lac Sainte Marie souhaite emprunter par billets pour un montant total de 760 500 \$ qui sera réalisé le 19 décembre 2018, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2018-02-002	656 260 \$
2018-02-002	104 240 \$

Attendu qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence.

Attendu que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D 7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 2018-02-002, la Municipalité de Lac-Sainte-Marie souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements.

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu :

Que les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 19 décembre 2018.
2. Les intérêts seront payables semi annuellement, le 19 juin et le 19 décembre de chaque année.
3. Les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier, Monsieur Yvon Blanchard.
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2019	64 300 \$	
2020	66 600 \$	
2021	69 100 \$	
2022	71 600 \$	
2023	74 300 \$	(à payer en 2023)
2023	414 600 \$	(à renouveler)

Que, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2018-02-002 soit plus court que celui originellement fixé, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 19 décembre 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-373 Emprunt de 760 500 \$ par appel d'offres public auprès des institutions financières

Considérant que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du

financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 19 décembre 2018, au montant de 760 500 \$.

Considérant qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le Ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C 27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1	Financière Banque Nationale Inc.		
	64 300 \$	2,60000 %	2019
	66 600 \$	2,80000 %	2020
	69 100 \$	3,00000 %	2021
	71 600 \$	3,05000 %	2022
	488 900 \$	3,10000 %	2023

Prix : 98,58600 Coût réel : 3,43786 %

2	Caisse Populaire Desjardins Gracefield		
	64 300 \$	3,75000 %	2019
	66 600 \$	3,75000 %	2020
	69 100 \$	3,75000 %	2021
	71 600 \$	3,75000 %	2022
	488 900 \$	3,75000 %	2023

Prix : 100,00000 Coût réel : 3,75000 %

Considérant que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme Financière Banque Nationale Inc. est la plus avantageuse.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

Que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 19 décembre 2018 au montant de 760 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 2018-02-002. Ces billets sont émis au prix de 98,58600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans.

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-374 Programme de financement municipal des sports biannuel des jeunes

Considérant qu'il est important d'offrir la chance de pratiquer un sport à tous les enfants et les adolescents fréquentant l'école St-Nom-de-Marie ou ceux domiciliés sur le territoire de la municipalité fréquentant d'autres institutions d'enseignement.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de contribuer une somme équivalente à 50 % ou jusqu'à concurrence de 100.00 \$ envers les cours ou programmes 2 fois au courant de l'année 2019 pour les adolescents résidant dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie ou les enfants fréquentant l'école St-Nom-de-Marie, à partir du poste budgétaire # 02-70290-996.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-375 Offres de service de PG Solutions

Considérant que la municipalité a reçues deux offres de service de PG Solutions, soient :

- Logiciel de télétransmission des paiements aux fournisseurs, à partir du volet comptabilité, incluant l'installation, l'activation et la formation d'un

nouveau module avec un prix récurrent de 150.00 \$ par année, au montant de 1 105.00 \$;

- Logicial Transphere payable aux fournisseurs qui adhèrent à ce mode de paiement, à partir du volet comptabilité, incluant l'installation, l'activation et la formation d'un nouveau module avec un prix récurrent de 190.00 \$ par année, au montant de 1 530.00 \$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'accepter l'offre de service de PG Solutions et d'acheter les licences et services, quant à la télétransmission des paiements aux fournisseurs, d'un nouveau module avec un prix récurrent de 190.00 \$ par année, au montant de 1 530.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-13000-414.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-376 Renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications avec PG Solutions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de renouveler les contrats d'entretien et de soutien des applications avec PG Solutions du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, soient :

- Droit d'utilisation annuel AccèsCité – UEL au montant de 862.31 \$ (taxes incluses).
- Divers droits dont les comptes fournisseurs, le grand livre, budget, immobilisations, etc. au montant de 10 117.80 \$.
- Droit au dossier général, gestion des données multimédia, gestion des fosses septiques, gestion des permis et licence JMap Pro au montant de 5 697.01 \$

Puiser les montants à partir du poste budgétaire # 02-13000-527.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-377 Renouvellement de l'adhésion auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de renouveler l'adhésion auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec, au montant de 375.00 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-378 Renouvellement de l'adhésion 2019 auprès de la Fédération québécoise des municipalités

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de renouveler l'adhésion 2019 auprès de la Fédération québécoise des municipalités au montant de 1 141.79 \$, à partir du poste budgétaire # 02-11000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-379 Demande d'appui de la Ville de Gracefield quant à l'amélioration du réseau cellulaire dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau

Considérant que la Ville de Gracefield a passé une résolution quant à l'amélioration du réseau cellulaire dans la région de la Vallée-de-la-Gatineau au député du Pontiac, Monsieur William Amos, lui demandant d'en faire une priorité afin que le signal cellulaire soit accessible et de bonne qualité.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu d'appuyer la résolution # 2018-11-359 de la Ville de Gracefield

pour l'amélioration du réseau cellulaire pour l'ensemble de la région de la Vallée-de-la-Gatineau.

Transmettre une copie de la présente résolution à Monsieur William Amos, député du Pontiac, à Monsieur Robert Bussièrès, député de Gatineau, à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ainsi qu'à toutes les municipalités locales pour appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Tous les membres du conseil municipal ont déposé leur formulaire relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal et la transmission électronique de ce fait se fera par la voie du portail gouvernemental du Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-380 Offre d'emploi - Coordonnateur en loisirs

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de publier l'offre d'emploi intitulée « Coordonnateur en loisirs » et de constituer le comité de sélection, incluant le maire, Monsieur Gary Lachapelle, le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard et l'adjointe exécutive, Madame Andrée Bertrand, afin de doter le poste d'ici le mois de janvier. Ledit comité de sélection recommandera la candidature d'une personne pour le poste et demandera au conseil municipal d'entériner l'embauche d'un coordonnateur en loisirs.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-381 Calendrier des activités de loisirs 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le calendrier des événements et des activités de loisirs 2019 tel que présenté par Madame Andrée Bertrand, adjointe exécutive, suivant :

Date	Événements ou activités	Heure et lieu
8-10 février	Carnaval LSM 2019	9h00 à la fermeture - Centre communautaire
21 avril	Chasse aux cocos de Pâques	14h00 à 16h00 – Site municipal
8 juin	La fête des voisins, de la famille et des aînés	8h00 à 16h00 – Site municipal
29 juin	La fête du Canada – Chansonnier et feux d'artifices	Site municipal
6 juillet	Bataille des fusils à eau	13h00 à 16h00 Terrain de soccer
27 juillet	Car-Wash Le Spot des Jeunes LSM	9h00 à 16h00 – Caserne des pompiers
17 août	Pique-nique communautaire	12h00 à 14h00 – Pavillon des artisans
28-30 septembre	Journées de la Culture	13h00 à 19h00 – Endroit à déterminer en fonction du thème 2019
26 octobre	Taillage des citrouilles	12h00 à 14h00 - Caserne des pompiers ou Pavillon des artisans (dépendamment de la température)
26-31 octobre	Exposition des citrouilles Illuminées	Toute la journée et en début de soirée à compter de 18h00 - Pavillon des artisans
6 décembre	Illumination du Sapin de Noël	17h30 - Pavillon des artisans

A chaque jeudi	Le Spot des Jeunes LSM	18h00 à 21h00 - Centre communautaire
----------------	------------------------	--------------------------------------

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-382 Formation d'un comité de travail pour la planification et la gestion en matière de sinistres

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de former un comité de travail pour la planification et la gestion en matière de sinistres dont les membres suivants en feront partie : le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, le responsable des mesures d'urgence, Monsieur Martin Lafrenière et l'adjointe exécutive, Madame Andrée Bertrand.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-383 Renouvellement de la cotisation de Québec Municipal 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de renouveler la cotisation de Québec Municipal 2019 pour le service Internet 2019-2020, pour la période du 1er mai 2019 au 30 avril 2020, au montant de 145.13 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-384 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme Cultiver l'avenir : des jardins pour apprendre

Considérant que Programme Cultiver l'avenir : des jardins pour apprendre, offre de l'aide financière jusqu'à 15 000.00 \$ pour la réalisation de projets qui vise le développement et la bonification d'espaces de jardinage en proposant un programme pédagogique sensibilisant les jeunes et les moins jeunes aux systèmes d'alimentaires durables.

Considérant que le projet d'ériger une serre dans la cour de l'école St-Nom-de-Marie ou sur le site municipal aura pour but de permettre aux jeunes et adultes d'apprendre à cultiver des légumes et des fruits.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Cultiver l'avenir : des jardins pour apprendre, avant le 14 décembre 2018, pour la réalisation du projet de serre communautaire et pédagogique.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-385 Abrogation de la résolution # 2018-09-283 intitulée Entretien des infrastructures et équipements dans le secteur de Mont Ste-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'abroger la résolution # 2018-09-283 intitulée Entretien des infrastructures et équipements dans le secteur de Mont Ste-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-386 Abrogation de la résolution # 2018-10-309 intitulée Achat d'un lot immatriculé # 5 281 690 d'Hydro-Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'abroger la résolution # 2018-10-309 intitulée Achat d'un lot immatriculé # 5 281 690 d'Hydro-Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-387 Achat des terrains cadastrés 5 281 690, 5 281 697, 5 281 610, 5 281 640, 5 566 724 et 5 566 698 d'Hydro-Québec

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'achat des terrains cadastrés portant les numéros 5 281 690, 5 281 697, 5 281 610, 5 281 640, 5 566 724 et 5 566 698 d'Hydro-Québec pour la somme de 1.00 \$ chacun.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires quant à cette transaction.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-388 Vente du terrain cadastré 5 281 232 à Monsieur Roger Normand

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de vendre le terrain cadastré 5 281 232 à Monsieur Roger Normand, pour la somme d'un dollar (1.00 \$), conditionnel à qu'il assume les frais reliés au transfert de propriété.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires quant à cette transaction.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-389 Journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 9799 à 9873 inclusivement pour un montant total de 457 830.02 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-390 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 44 à 48 au montant de 102 113.89 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-391 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 novembre 2018 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-392 Modification de la résolution # 2018-10-302 portant sur le Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres – Volet 1

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de modifier la résolution # 2018-10-302 portant sur le Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres

– Volet 1 puisque la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500.00 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400.00 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-393 Modification de la résolution # 2018-10-303 portant sur le Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres – Volet 2

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu Modification de la résolution # 2018-10-303 portant sur le Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres – Volet 2 puisque la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000.00 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000.00 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-394 Signature d'une entente avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau concernant la Montée Jean-Marc

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de signer l'entente avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau concernant la Montée Jean-Marc et d'autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle, à signer, pour et au nom de la municipalité, ladite entente.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-395 Financement de la Clinique Santé Haute Gatineau

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 2 000.00 \$ envers la campagne de financement de la Clinique Santé Haute Gatineau, qui est indispensable à titre d'outil afin d'offrir des soins de santé adéquats à la population régionale.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-396 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités 2019-2020

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de renouveler l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités 2019-2020, au montant de 225.64 \$, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-397 Financement du budget déficitaire à partir d'un règlement d'emprunt

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le conseil porte le déficit au budget de l'exercice financier 2017 à l'exercice financier suivant, en consolidant le déficit par un règlement d'emprunt, conformément à l'article 957.4 du Code municipal du Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement # 2018-12-001 relatif à un emprunt afin de concilier le déficit budgétaire, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

2018-12-398 Demande de travaux à Hydro-Québec sur le chemin du Radar

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de présenter une demande de travaux à Hydro-Québec afin de déplacer et d'installer des poteaux pour l'électricité sur le chemin du Radar.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-399 Présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre d'Emploi Été Canada 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de procéder à déposer une demande de financement pour la création d'un emploi d'été dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2019 pour les étudiants qui prévoient retourner aux études lors de la prochaine année scolaire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-400 Adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation 2019

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le budget et le plan triennal d'immobilisation 2019 lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi, 23 janvier 2019, à compter de 19h00 au Centre communautaire.

Publier un avis public dans le journal Le Choix, conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-12-401 Paiement de la facture de 128 125.22 \$ du Groupe Québéco

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de payer la facture de 128 125.22 \$ au Groupe Québéco pour les travaux de construction à l'usine de traitement des eaux usées.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2018-12-402 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h51.

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier